

Saint -Martin -d'Hères, le 25 mai 2018

Monsieur le président de l'Université Grenoble Alpes  
à  
Mesdames et messieurs les membres du Conseil  
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration  
de l'Université Grenoble Alpes**

---

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018  
à 9h00**

**Amphi 018 (rez-de-chaussée)  
Bâtiment IM<sup>2</sup>AG  
60 rue de la Chimie  
Domaine Universitaire  
Saint Martin d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations**
- 2. Point d'étape PRE**
- 3. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 23 mars 2018**
- 4. Affaires financières**
  - 4.1. Budget rectificatif 1
  - 4.2. Tarifs de formation continue
  - 4.3. Tarif préparation concours Métier de Professeur des Écoles (COMÉPÉ)
  - 4.4. Demandes de remise gracieuse
  - 4.5. Plafond de remboursement des frais d'hébergement dans le cadre des déplacements
- 5. Formation**
  - 5.1. Modalités d'admission en master 2 mentions droit
- 6. Affaires institutionnelles**
  - 6.1. Désignation d'un élu étudiant au CA de l'UGA au conseil des sports

6.2. Renouvellement de la convention de fonctionnement du GIP ADUDA fixant la participation de ses membres pour 2018 et 2019

## 7. Ressources humaines


- 7.1. Seuil de non reversement des indemnités compensatoires de hausse de la CSG perçues à tort par certains personnels
- 7.2. Représentativité femmes/hommes au sein du comité technique de l'Université Grenoble Alpes
- 7.3. Evolution du règlement de gestion du temps de travail BIATSS
- 7.4. Prime exceptionnelle pour les personnels ayant eu une surcharge de travail dans le cadre du mouvement étudiant contre la loi ORE

## 8. Questions diverses

*Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.*

*Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.*

Patrick LEVY



The seal of the University of Grenoble Alpes is circular, featuring a central figure holding a book and a staff, surrounded by the text 'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.